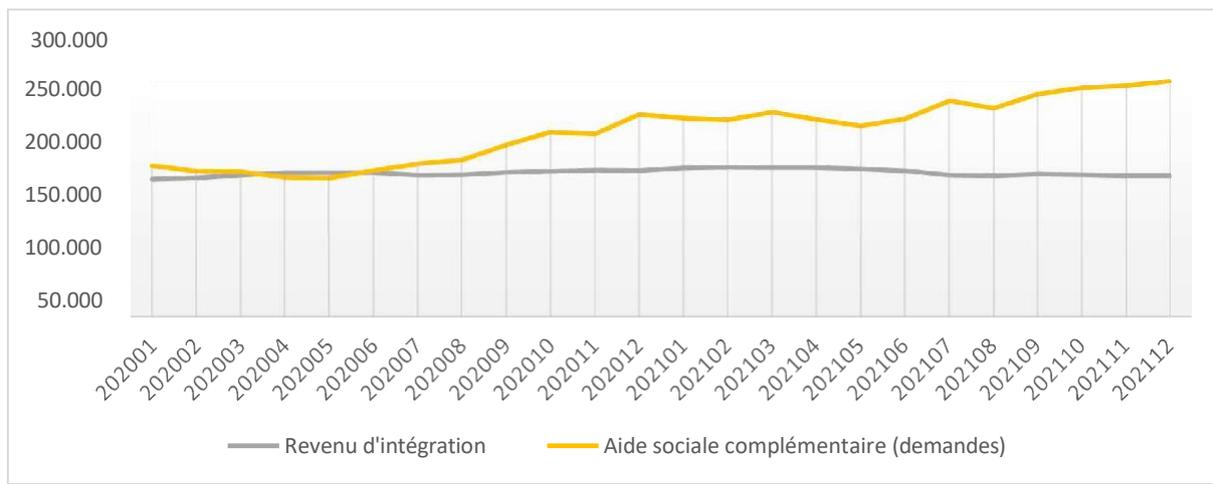


Utilisation des subventions COVID-19

1. Contexte

La crise sanitaire due au Covid-19 a eu un grand impact sur la population belge, et en particulier sur les groupes les plus vulnérables. Dès les premiers mois de cette crise, l'enjeu était de permettre aux CPAS de répondre, de manière juste et efficace, à des besoins nouveaux, amplifiés, et émanant de nouveaux publics.

Il est rapidement apparu que l'impact de cette crise dans les CPAS était limité sur le nombre de bénéficiaires du revenu d'intégration (grâce notamment aux mesures de chômage temporaire), mais que les demandes en aides complémentaires augmentaient fortement.



Des subventions exceptionnelles à destination des CPAS ont été mises en place pour pallier les différents besoins rencontrés au fur et à mesure de l'évolution de la crise COVID. Ces aides ont été mises à disposition des CPAS dans une situation d'urgence sanitaire, sans préjuger des besoins réels sur le terrain. La volonté du gouvernement était de pouvoir répondre rapidement à toutes les aides qui seraient soumises auprès des CPAS.

Ensuite, l'enquête d'Impact social, réalisée par le SPP Intégration sociale et les Fédérations des CPAS, et menée auprès des CPAS, a permis d'identifier des tendances à la hausse pour toute une série de publics et d'aides spécifiques. Le gouvernement fédéral a ainsi pris des mesures complémentaires pour répondre aux besoins et difficultés des citoyens rencontrés au fur et à mesure que celle-ci se prolongeait et s'amplifiait.

4 grands subsides ont été dégagés :

- **Subvention générale COVID-19, avec des aides couvrant un besoin primaire apparu à la suite de la crise sanitaire** (interventions financières du CPAS pour des factures impayées, frais de santé, aide à l'accès au numérique, ...)
- **Aide alimentaire** (colis alimentaires, repas ou bons d'achat alimentaire)
- **Bien-être psychologique** (partenariats avec des organisations tierces spécialisées, organisation de groupe de parole ou actions de sensibilisation et de prévention, ...)
- **Aide ciblée vers les 18-25 ans** (soutien scolaire, soutien au bien-être psychologique en passant par l'accès au numérique compensation de la perte de revenus survenus suite à la raréfaction des jobs étudiants, ...)

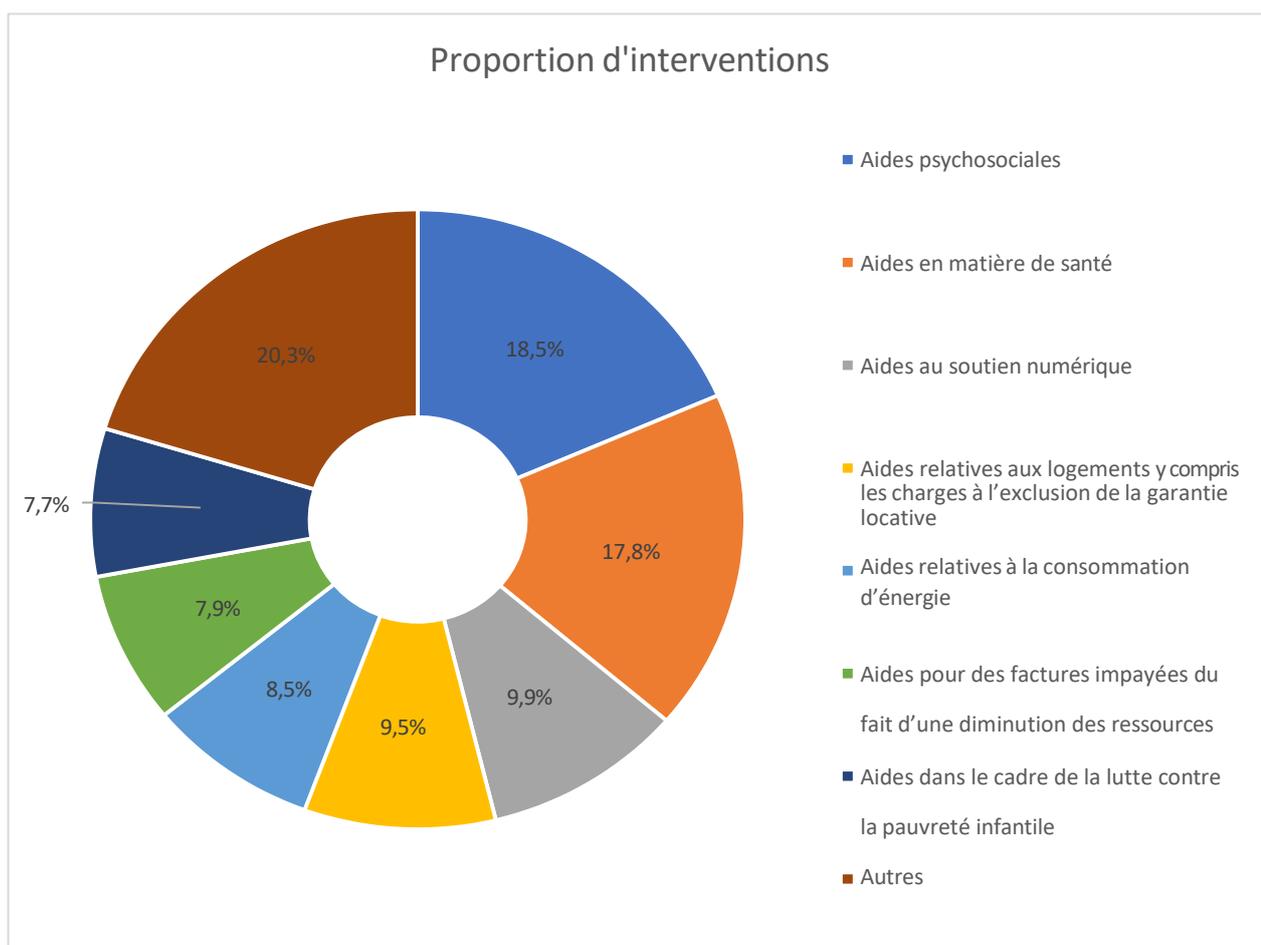
Comme cela avait été prévu dès le départ, l'argent non dépensé dans le cadre des aides sera remboursé à l'Etat.

2. L'utilisation des aides en chiffres

2.1. Utilisation effective des moyens alloués par type d'aide

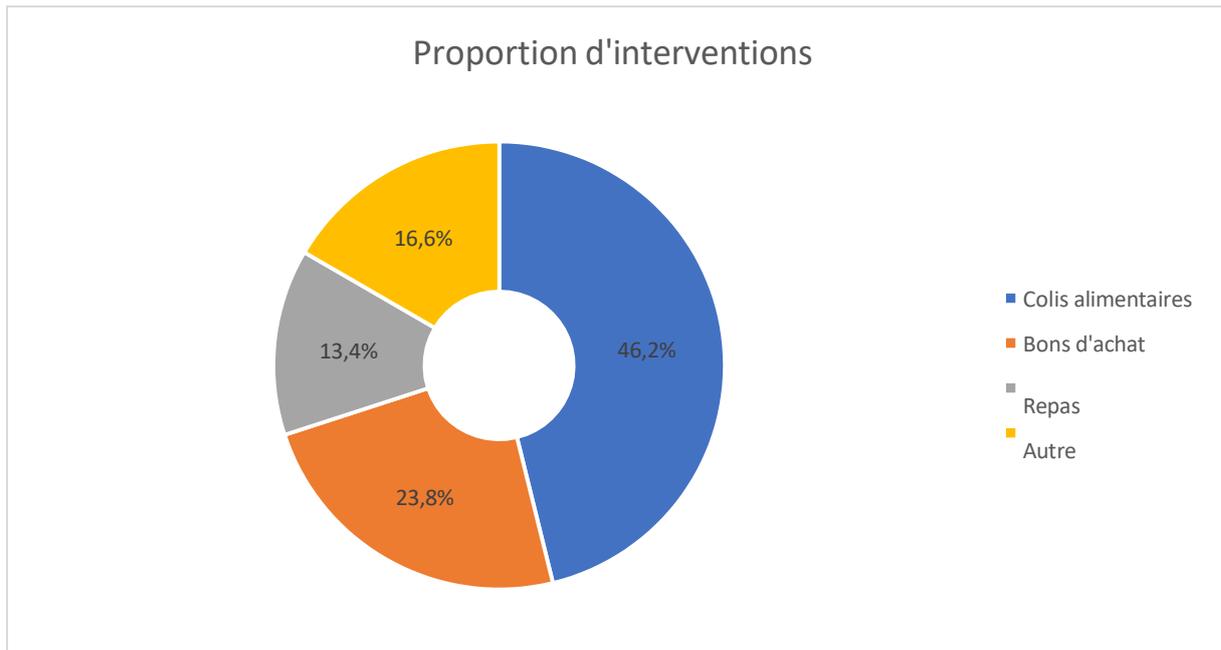
Subvention	Taux de consommation	Nombre d'interventions financières
Aide alimentaire	87,1%	382.853
Générale Covid-19	73,7%	408.940
Bien-être psychologique	72,1%	381.313
Zoom 18-25ans	48,6%	47.742
TOTAL	71,3%	1.220.848

2.1. Subvention générale COVID-19 – proportions d'interventions

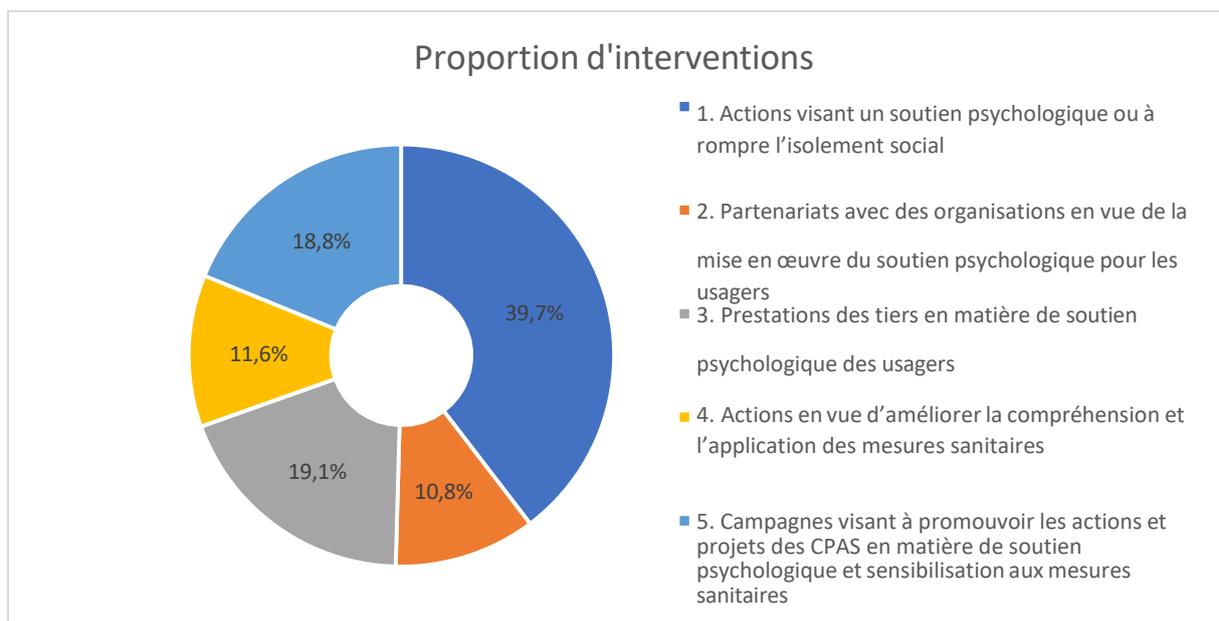


Il ne s'agit pas d'un comptage du nombre de personnes bénéficiaires. Une intervention = une aide pour un bénéficiaire. Une même personne a pu donc bénéficier de plusieurs interventions distinctes et être donc comptée plusieurs fois.

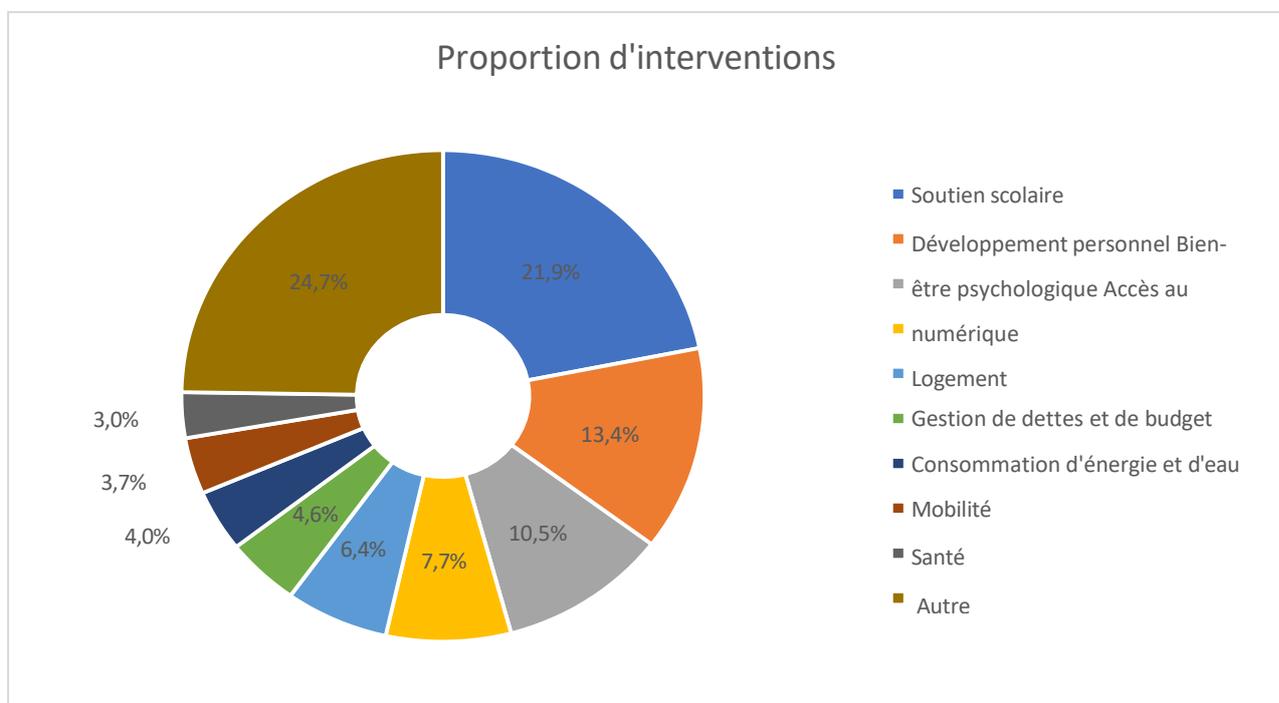
2.1. Aides alimentaire – proportions d'interventions



2.2. Bien être psychologique – proportions d'interventions



2.4. Zoom 18/25 ans – proportions d'interventions



Conclusions

- Plus de 70% des moyens alloués dans le cadre des subventions Covid ont été consommés. Cela signifie que sur les 183 millions d'euros d'aides proposées via les CPAS, 130,5 millions ont été consommés ;
- 188 CPAS (sur 581) ont un taux de consommation au-delà des 90% ;
- Les budgets ont soutenu plus d'1,2 millions de fois des CPAS auprès des publics les plus précarisés, allant des aides relatives au logement aux aides à l'accès au numérique en passant par le soutien psychologique, l'aide alimentaire ou encore le soutien scolaire pour les plus jeunes ;
- L'utilisation des subsides est généralement plus importante dans les CPAS des plus grandes communes ;
- Le subside Zoom 18/25 ans a une consommation plus faible que les autres mais sa période d'utilisation a démarré un an plus tard que celle du subside général.
- La consommation est globalement plus importante dans les CPAS de communes à revenu médian plus faibles.

Au-delà de la consommation des aides, c'est surtout le nombre d'interventions qui justifie les efforts consentis par le gouvernement. En permettant aux CPAS d'intervenir financièrement plus d'1,2 de fois, il est évident que sans ces aides, la situation aurait été catastrophique pour des centaines de milliers de personnes.

Enfin, soulignons à nouveau le travail réalisé par l'ensemble des CPAS : les assistants sociaux sont restés aux côtés des bénéficiaires durant toute la crise, et sans interruption, pour répondre aux urgences.